



Journée de commémoration nationale – proclamation du gouvernement

Chaque année depuis 1946, la Journée de commémoration nationale invite le peuple luxembourgeois à se souvenir de l'oppression nazie de 1940 à 1945. Le nouveau Comité pour la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, se plaçant volontairement dans cette tradition, a proposé au gouvernement de continuer à honorer la mémoire de tous ceux qui se sont opposés à l'opresseur dans une solidarité nationale exemplaire.

La date commémorative du 10 octobre symbolise la réaction patriotique de la grande majorité des Luxembourgeois contre la tentative sournoise d'intégration au Reich allemand par le biais de la «Personenstandsaufnahme» du 10 octobre 1941.

Cette année 2017 a marqué le 75^e anniversaire de la proclamation par le gauleiter, le 30 août 1942, de l'enrôlement forcé de la jeunesse luxembourgeoise, de la grève héroïque qui s'ensuivit – une réaction comprise bien au-delà des frontières – ainsi que du début des déportations politiques à partir de la gare de Hollerich, le 17 septembre 1942. Sept classes d'âge de jeunes furent sacrifiées.

C'est devant la mémoire de tous ces patriotes intrépides et de toutes les victimes luxembourgeoises de la Deuxième Guerre mondiale que nous nous inclinons aujourd'hui avec respect, humilité et gratitude. Leur exemple reste pour nos générations, jeunes et moins jeunes, un gage à nous engager tous les jours pour les valeurs démocratiques et le respect des droits humains qui continuent à être bafoués à travers le monde.

Luxembourg, le 10 octobre 2017

Les membres du gouvernement

Xavier BETTEL, Étienne SCHNEIDER, Jean ASSELBORN, Félix BRAZ, Nicolas SCHMIT,
Romain SCHNEIDER, François BAUSCH, Fernand ETGEN, Pierre GRAMEGNA, Lydia MUTSCH,
Dan KERSCH, Claude MEISCH, Corinne CAHEN, Carole DIESCHBOURG, Marc HANSEN,
Camille GIRA, Francine CLOSENER, Guy ARENDT